

---

J'ai vu M. de Freycinet et l'ai entretenu du projet que vous m'avez indiqué. D'après lui, après examen de la question, il est impossible que la France prépare un traité de commerce ou une convention douanière quelconque avec le Canada sans en référer à l'Angleterre. Et il ne croit guère possible que lui, ou le ministre du commerce, prenne un engagement de quelque valeur tendant à assurer au Canada, de la part de la France, le traitement de la nation la plus favorisée. Mais il va sans dire que si le gouvernement canadien, usant de son autonomie douanière, venait, de lui-même, à abaisser les droits sur nos vins et liqueurs, le gouvernement français se trouverait, par cela même, *engagé* à répondre par une mesure libérale du genre de celle dont nous avons parlé.

Veillez croire, monsieur, qu'il me sera toujours très agréable de suivre et d'étudier les questions intéressant les relations de la France et du Canada, et agréez l'assurance de mes sentiments distingués.

FERNAND FAURE.